

NOTRE VILLAGE CADOURS



La Mairie de CADOURS en 1910

ACTUALITÉS

- LE MOT DES ASSOCIATIONS
- LES MANIFESTATIONS
- AGENDA DES SORTIES

DOSSIERS

- L'ASSAINISSEMENT AUTONOME
- LE BUDGET 2015
- BRUITS ET VOISINAGE
- UN PEU D'HISTOIRE





ÉDITO



Élus depuis un peu plus d'une année, le conseil municipal et moi-même avons éprouvé beaucoup de plaisir à essayer de répondre au mieux à vos attentes du quotidien, mais également à œuvrer pour notre avenir commun et celui de notre commune.

Début avril, le conseil municipal a examiné et voté le budget 2015. Moment important qui rythme la vie de notre collectivité. Il fixe

les objectifs en matière de ressources et de dépenses, mais détermine également le juste équilibre entre les investissements et les recettes qui vont nous permettre de mener à bien quelques projets.

La contribution à la réduction des déficits publics entraîne une baisse significative des dotations accordées aux Collectivités. Cela impactera plus que jamais les choix sur les actions et les investissements, mais aussi sur la gestion courante au quotidien.

Dans ce contexte économique difficile, le conseil municipal a dû se résigner, bon gré mal gré, à relever un peu les taux d'imposition. C'est toujours une décision difficile à prendre, notamment dans la conjoncture économique actuelle et les difficultés rencontrées par bon nombre de nos concitoyens, mais elle est essentielle pour assurer les équilibres financiers.

La hausse de 4% qui a été votée ne compensera pas, et de loin, le déficit des dotations qui nous étaient jusqu'alors allouées.

Pour autant, nous devons rester mobilisés pour poursuivre le développement de Cadours et c'est avec pragmatisme et lucidité que nous nous préparons, élus et personnels communaux, à vivre ces changements économiques programmés. Pour autant les projets se poursuivront, pour agrémenter et adapter notre commune à ses besoins.

Nous continuerons également à accompagner au mieux les associations qui se mobilisent et œuvrent pour animer notre ville. La densité et la qualité du monde associatif démontrent, si besoin est, leur dynamisme.

Pour que la vie dans notre bourg soit également la plus agréable possible, il faut aussi que chacune et chacun d'entre nous prennent soin de la propreté de l'espace public. Les déjections canines, la divagation d'animaux, les dépôts d'engrais sur le domaine public, les graffitis, les bruits de voisinage et les incivilités sont nombreux. Ils polluent la vie quotidienne de tout un chacun et mobilisent inutilement des énergies.

La vie d'une commune ne se résume pas uniquement à l'action de la municipalité, elle se nourrit également de la contribution de chaque habitant.

Rester au plus proche de vos préoccupations, prévoir et gérer avec sérieux et détermination restent les maîtres mots de l'ensemble du conseil municipal.

Didier LAFFONT, Maire

RESTAURATION SCOLAIRE

À travers plusieurs sondages effectués ces deux dernières années par les délégués des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de Cadours, les parents ont émis le souhait d'un changement des modalités d'inscription des enfants au service de restauration scolaire et de la facturation correspondante.



Ainsi, fin d'année dernière, le Conseil Municipal de Cadours, en concertation avec les délégués des parents d'élèves, a finalisé les nouvelles modalités. Depuis début 2015, l'ancien système d'achat de tickets-repas a été remplacé par une inscription annuelle et une facturation mensuelle. Ce nouveau mode de fonctionnement vise à faciliter la gestion de la restauration scolaire à la fois pour les parents et pour la collectivité.

RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

En prévision du démarrage des travaux de réhabilitation de la Mairie, le secrétariat va déménager dans l'ancienne salle polyvalente, située sur l'aile gauche de l'actuelle Mairie et qui a été réaménagée pour l'occasion en grande partie par les employés communaux.

Le déménagement aura lieu les 4 et 5 juin prochain. L'accueil au Public sera fermé ces deux journées pour assurer tous les transferts et le basculement des lignes téléphoniques.

Les horaires d'ouverture au public resteront inchangés.

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION

Notre commune va se doter très prochainement d'un panneau lumineux d'information.

Ce panneau doit permettre de communiquer des informations relatives avec la vie la commune (informations municipales, sportives, culturelles ou événementielles à caractère exceptionnel), mais également, dans le cadre de la prévention des risques de signaler les phénomènes météorologiques dont la commune est informée. Un règlement d'utilisation viendra encadrer son fonctionnement et définira les publications plausibles.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou en incinérateur provenant de l'entretien du jardin des particuliers est interdit toute l'année par arrêté préfectoral du 25 septembre 2006.

Au-delà des troubles de voisinage et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts provoque l'émission de polluants atmosphériques en grandes quantités, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides et dégagent de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement. Elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage (compostage, paillage, déchetterie).



DIVERS

RENDEZ-VOUS SUR L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 impose aux communes la création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif appelé "SPANC". Ce service a été délégué, par notre commune, au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (S.M.E.A).

La loi impose également un contrôle de chaque installation d'assainissement autonome et c'est maintenant au tour de notre commune d'être contrôlé.

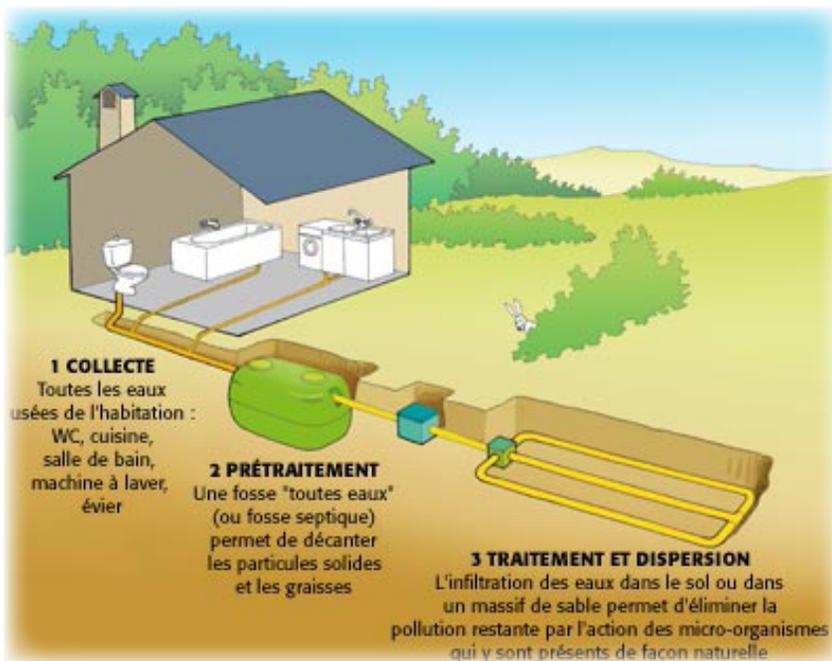
À travers le SPANC, le S.M.E.A est chargé de contrôler la conformité et le bon fonctionnement de l'ensemble des dispositifs d'assainissement autonome qui, s'ils sont défectueux ou mal entretenus, peuvent présenter un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution pour l'environnement, voire avoir un impact sur la ressource en eau potable.

C'est pourquoi ces installations privées doivent être entretenues par les usagers et contrôlées régulièrement.

Les installations ayant déjà fait l'objet d'un diagnostic entre 2005 et aujourd'hui ne sont pas concernées par cette campagne. En seront également exclues les installations déjà contrôlées soit dans le cadre de projet neuf ou de réhabilitation, soit dans le cadre d'une vente.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif du S.M.E.A 31 invite les propriétaires d'un édifice raccordé en assainissement autonome à assister à la **réunion publique qui se tiendra au Foyer Communal le 21 mai 2015 à 20 heures.**

Par la suite, un rendez-vous individuel sera convenu pour établir le diagnostic de l'installation d'assainissement individuelle.



**Construire? Réhabiliter? Agrandir?
Transformer un bâtiment?**

Prenez le temps d'un Conseil

Permanences sur rendez-vous

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement vous reçoit gratuitement afin de vous aider dans vos projets.

Les rendez-vous avec des architectes sont destinés à répondre à vos questions, en particulier :

- Sur l'implantation d'un projet dans son environnement,
- Sur un projet de construction ou d'amélioration de votre habitation,
- Sur les démarches à effectuer auprès des différents services,
- Sur l'apport de professionnels et les conditions de réalisation.

Au siège du SCOT Nord Toulousain
16 Av. de Frontréal, à Eurocentre
(siège du Syndicat des Eaux Hers Girou)
31620 Villeneuve lès Boulac

Permanences le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h

Renseignements et Rendez vous

Tél. 05 62 73 73 62 - www.caue31.org



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Trésorerie de GRENADE CADOURS
Rue François Mitterrand - 31330 Grenade
Tél. 05.61.82.60.65
Nouveaux horaires : A compter du 1^{er} mars, ouverture
du Centre des Finances Publiques:
Lundi, Mardi et Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h.

BRUIT ET VOISINAGE



Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Voici des règles pratiques pour éviter de créer des nuisances :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelques natures qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf intervention ayant un caractère d'urgence.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telle que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Merci à tous d'en tenir compte !



SAPEURS-POMPIERS (pose de la première pierre)



Messieurs Didier LAFFONT et Alain JULIAN lors de la pose de la première pierre du Centre de Secours de Cadours
Source : La Dépêche du midi

Le vendredi 13 février 2015, les élus et la direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours ont accompagné les pompiers de Cadours à la pose de la première pierre de leur future caserne.

Le nouveau Centre d'incendie et de secours sera implanté, tout près du Gymnase et du Collège, sur la route de Garac. Le coût de l'opération, financée par le SDIS 31, s'élève à 1 360 000 euros. Le terrain de 5339m² leur a été cédé à l'euro symbolique par la commune de Cadours.

La nouvelle caserne disposera d'une zone administrative dotée d'un ensemble de bureaux, salle de formation et de vestiaires de 284 m² et disposera d'une remise de 412 m² composée de 7 travées pour les véhicules, mais également d'équipements extérieurs, aire de manœuvre, de lavage et de stationnement.

Les travaux devraient se terminer au cours du premier trimestre de 2016.

Pour rappel, le centre de secours de Cadours défend 19 communes et il est composé de 25 sapeurs-pompiers volontaires, dont 2 officiers, 9 sous-officiers, 6 caporaux, 6 sapeurs et 2 médecins.



<http://www.pompierscadours.fr>

Internet représente aujourd'hui un moyen incontournable en matière de communication. C'est la raison pour laquelle je me réjouis pleinement de la création de ce site.

En parcourant ce site vous allez découvrir nos activités, nos missions, nos moyens, le personnel qui au quotidien se dévoue pour porter assistance à nos concitoyens, mais également vous connaîtrez le centre d'Incendie et de Secours de Cadours et son implantation au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute Garonne.

Lieutenant Christian CARBONNEL

MANIFESTATIONS FESTIVES

LE REPAS DES AINES

Le 24 janvier dernier s'est déroulé le traditionnel repas des aînés offert aux personnes âgées de 70 ans et plus par le Centre Communal d'Action Sociale de Cadours (CCAS).

L'occasion de passer un moment agréable et convivial autour d'un repas, animé par le magicien Sylvio et la chanteuse Nathalie. L'après-midi s'est ensuite poursuivie au rythme du bal musette pour le plaisir des danseurs.



L'ANIMATION AU SEIN DE L'EHPAD SAINT-JACQUES

Comme cela est le cas depuis plusieurs années, les EHPAD Saint-Jacques de Cadours et Grenade ont voyagé à travers les pays, au cours de la semaine Occitane. Les années précédentes, l'Espagne et l'Italie avaient été à l'honneur, mais cette année les résidents ont choisi de revêtir le rouge et le jaune du Pays d'Oc. En plus des danses, chants et contes en occitan, les résidents ont eu le plaisir de déguster un repas au goût du pays et d'excellentes gourmandises typiques de la région, préparées par le service restauration de la structure. La semaine s'est déroulée au rythme des souvenirs, des sourires et des larmes de joie, et s'est clôturée par l'histoire du village de Cadours, racontée par l'ancien Maire de Cabanac, Monsieur Ducasse.

Pouvoir divertir les résidents de l'EHPAD Saint-Jacques fait partie des enjeux importants de la structure, et à cette fin les deux établissements ont acquis des bornes musicales, grâce aux legs généreux d'une résidente.

Les deux bornes comprennent mémoire, un karaoké et se prêtent très facilement d'utilisation pour les résidents. L'établissement a également acquis une belle musique pour les résidents.



À retenir : comme chaque année, la Kermesse avec l'aide de Grenade-sur-Garonne. Elle se déroulera le samedi 20 juin 2015 de 11h à 17h et petits et grands pourront se divertir autour de différents stands (pétanque, tombola, châteaux gonflables, concert, admirer les ouvrages des résidents). Grâce à l'implication des nombreuses associations de Grenade, du personnel de l'EHPAD, des membres de l'association Arc-en-ciel, des aînés et des bénévoles, la journée s'annonce ensoleillée et pleine de convivialité. Les fonds récoltés grâce à la générosité des visiteurs seront reversés à l'Association Arc-en-ciel pour permettre de financer des projets et d'améliorer le quotidien des résidents de l'EHPAD.

Vous êtes attendus, nombreux !!!

2000 titres de chansons variées, des jeux de société et sentent à la manière d'un jukebox. Ils sont réservés aux résidents.

Il y aura également un accueil de deux canaris, berçant de leur

année, l'EHPAD Saint-Jacques organise l'Association Arc-en-ciel sur le site de Grenade-sur-Garonne. Elle se déroulera le samedi 20 juin 2015 de 11h à 17h et petits et grands pourront se divertir autour de différents stands (pétanque, tombola, châteaux gonflables, concert, admirer les ouvrages des résidents et déguster des crêpes, grillades, boissons...

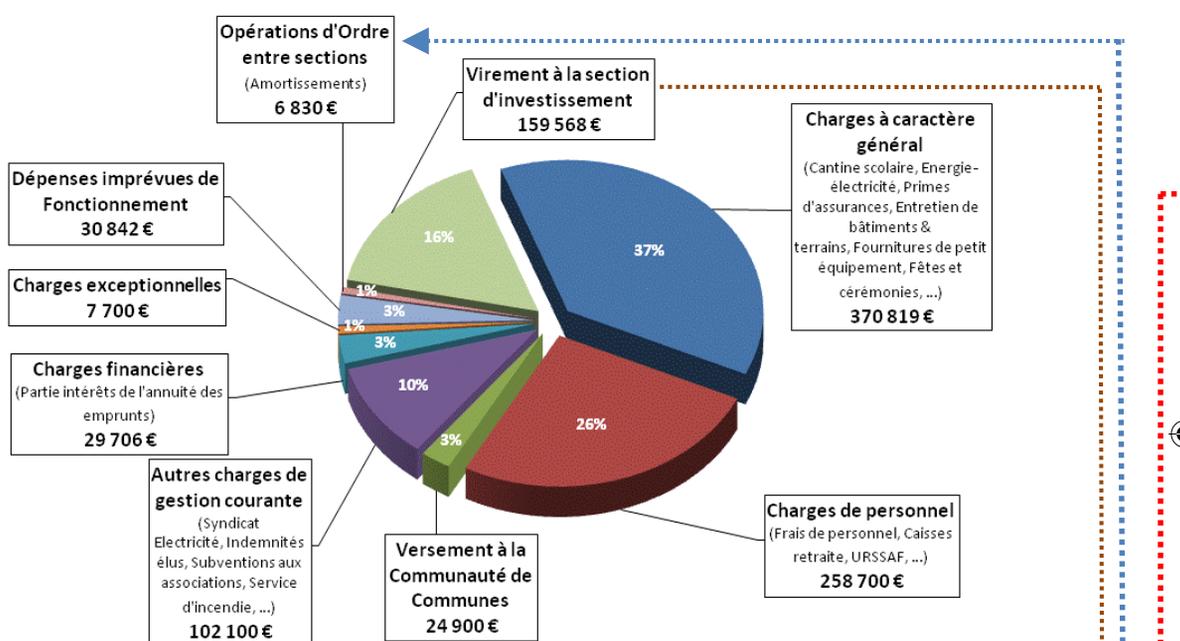
LE BUDGET. LA CONFRONTATION

Le budget se décompose en deux parties: une section de fonctionnement
Chacune d'elles doit être présentée en équilibre, les recettes égalant le
Le budget est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal.

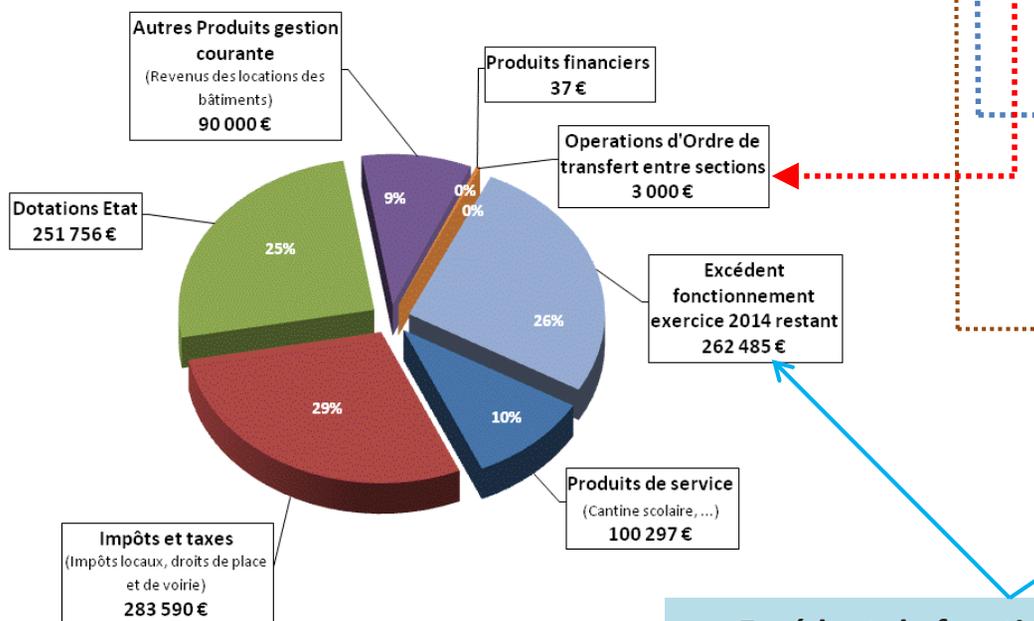
La section de **fonctionnement** retrace toutes les opérations de
dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et
régulière de la commune.

Budget 2015 pour la commune de Cadours

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 991 165 €



RECETTES de FONCTIONNEMENT : 991 165 €



Excédent de fonctio
303 74

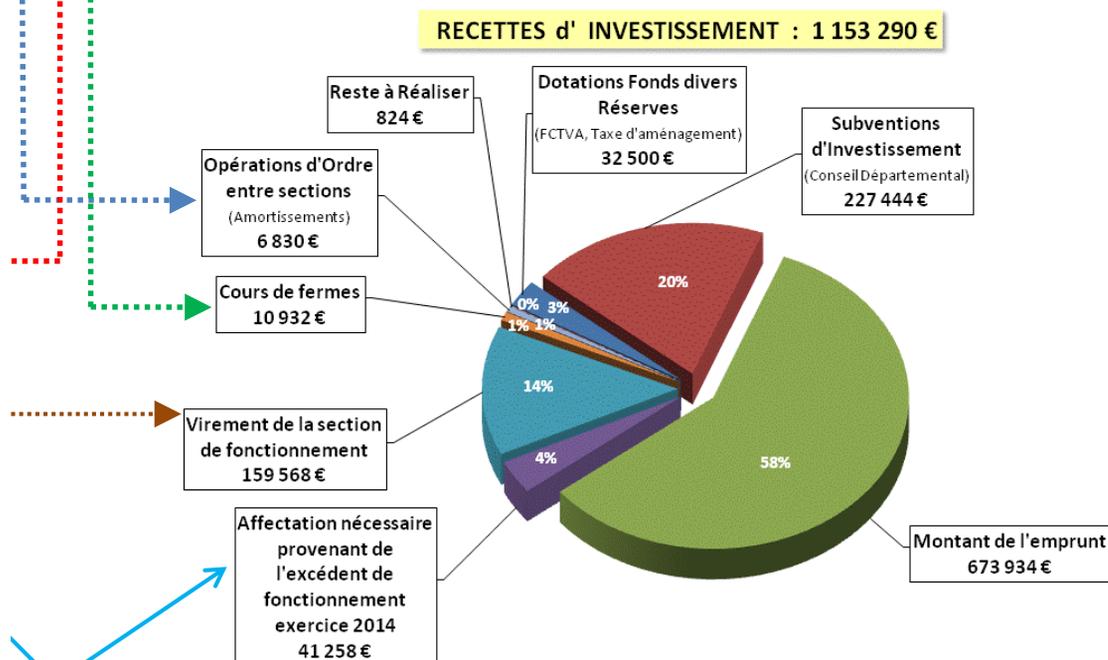
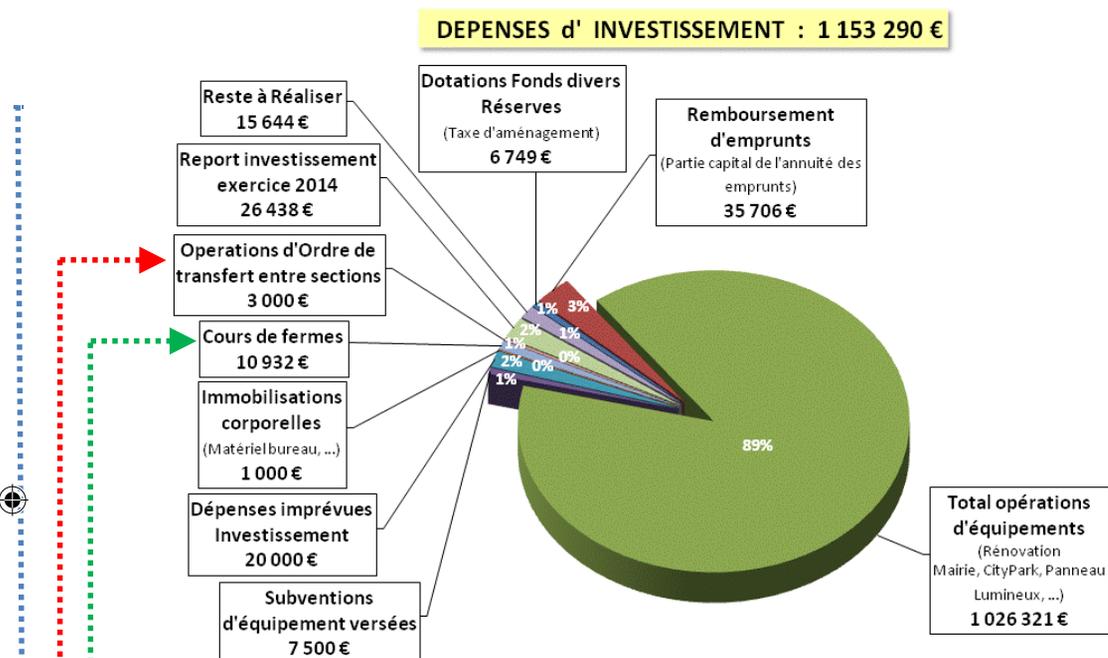


7 DU SOUHAITABLE ET DU RÉALISABLE

nement et une section d'investissement.
nt les dépenses.

l.

La section d'**investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine.



fonctionnement 2014:
103 743€



LE MOT DES ASSOCIATIONS

COMMERÇANTS

L'association des commerçants et artisans de Cadours organise une tombola pour la fête de mères du 11 au 30 mai.

Le premier prix : deux repas spectacle au casino Barrière ;

Le deuxième prix : deux repas spectacle de l'association Carnaval qui aura lieu le 6 juin ;

Le troisième prix : un bon d'achat de 40€ chez Kriss Couture.

L'Assemblée Générale aura lieu le 3 juin, en espérant que le nombre d'adhérents augmente encore cette année ! Les commerçants de l'association vous remercient de votre fidélité.

CADOURS OLYMPIQUE

Le Cadours Olympique tiendra son Assemblée Générale le samedi 27 juin 2015 à 10h précise à la salle de la Mairie.

L'ordre du jour :

- Bilan moral et financier
- Clôture de la saison 2014/2015
- Renouvellement du bureau
- Préparation de la saison 2015 / 2016

À ce jour, les membres bénévoles deviennent rares. Ainsi, si certains d'entre vous sont intéressés et motivés pour être membres du bureau, éducateurs ou accompagnateurs d'équipe, veuillez vous faire connaître avant le 20 juin auprès des responsables actuels.

Comme l'année dernière, dans le cadre de la fête locale, un tournoi de jeunes aura lieu le vendredi 11 septembre (en soirée) pour la catégorie U9 et le samedi 12 septembre (toute la journée) pour les catégories U11 et U13.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

Horaires de la Bibliothèque Cantonale pour l'été :

Juillet et août : le Syndicat d'Initiative et la Bibliothèque sont ouverts tous les jours au public sauf le jeudi

Lundi : 9h – 12h et 14h – 18h

Mardi : 9h – 12h

Mercredi : 9h – 12h30 et 14h – 18h30

Vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h30

Samedi : 9h30 – 12h

Tél. : 05 62 13 74 00

syndicat-cadours31@orange.fr

ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS

L'Association Sports et Loisirs de Cadours qui propose depuis plus de 25 ans des cours de gymnastique et de danse pour enfants, ados et adultes, prépare activement son traditionnel spectacle de fin d'année.

Celui-ci se déroulera le samedi 13 juin sous la halle de Cadours, à 20h00 où l'on pourra apprécier le résultat de tout ce que les enfants, ados et adultes ont appris pendant cette année. Ce spectacle, gratuit, est ouvert à tous.

NOUVEAUTÉ : un cours de Zumba est proposé à ceux et celles qui le souhaitent, adhérents ou non adhérents.

Ces cours ont lieu de 10h30 à 11h30 à la halle aux sports de Cadours et sont animés par Marjorie. L'inscription (5€/cours) se fait directement à la salle le jour du cours. Les dates seront données au fur et à mesure de l'année.

AUTRE NOUVEAUTÉ : MARCHÉ NORDIQUE

Participation : 10 euros par mois pour les adhérents de L'ASL

Pour les non adhérents : 25 euros de licence en plus pour l'assurance

Fiche d'inscription à rendre avant le 15 05 2015 à Marlène (Tél. : 06 08 33 16 48 mail : manou79@free.fr)

Débutants acceptés, enfants à partir de 10 ans et premier cours gratuit.

Pour les personnes souhaitant venir occasionnellement le prix de la séance sera de 5 euros.

Je vous rappelle que si vous souhaitez améliorer votre physique et votre condition une participation régulière est conseillée.

CALENDRIER PROVISOIRE CADOURS

Dimanche 24 et 31 mai de 10h00 à 11h30 (ST MENNE et LAREOLE)

Dimanche 7, 14 et 21 juin de 10h00 à 11h30 (GALEMBRUN, DRUDAS, GARRAC)

Mardi 2 juin le soir de 18h00 à 20h00 (LARRA Domaine de Cavaillé)

En juillet je vous propose les mercredis soir voir heure ensemble

Les lieux de rendez-vous vous seront communiqués ultérieurement

AÏKIDO

Le club d'Aïkido de Cadours «Les chemins d'Îwama» accueille les adultes dans son cours du mardi 20h et celui du jeudi 20h, ainsi que les enfants le mardi de 19h à 20h.

Le club compte bientôt une cinquantaine d'adhérents, avec un gros noyau solide et fidèle.

La pratique est tournée vers la bienveillance, la bonne relation à l'autre, la maîtrise et la connaissance de soi.

Son orientation profonde en tant qu'art martial se nourrit d'un esprit de non-violence.

La compétition n'existe pas en Aïkido où il s'agit de faire vaincre l'harmonie et la réconciliation entre les êtres.

La technique se fait sans heurt, maintenant le corps dans une souplesse toujours accrue, quel que soit l'âge.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

ÉCOLE DE MUSIQUE

Il y a maintenant de nombreuses années que l'École de Musique fait partie intégrante du paysage du Canton de Cadours. Cette année encore nous dispensons ces cours de musique à de nombreux adultes et enfants. Nous proposons des cours de Piano, Guitare, Violon, Batterie, Chant, mais également Solfège et des cours d'éveil pour les plus petits. Six Professeurs de Musique dispensent ces cours individuels et quelques fois collectifs.

Nous sommes confortablement installés dans les locaux Intercommunaux de Cadours, mais sortons aussi régulièrement pour faire partager notre passion. Récemment, les élèves ont offert un petit récital à la Maison de Retraite et les Professeurs nous ont montré leurs talents lors d'un concert ouvert à tous. Vous pouvez voir quelques photos

Les professeurs lors du concert



de cet agréable moment, et beaucoup d'autres choses, sur notre page Facebook, école de musique de Cadours.

Prochain rendez-vous important, le vendredi 5 juin en fin d'après-midi pour notre rituelle Fête de fin d'année où tous les élèves monteront

sur scène pour vous faire partager leur savoir-faire. Venez nombreux sous la Halle de Cadours, entrée libre bien entendu. C'est un super moment.

En plus de notre page Facebook, Il ne faut pas hésiter à visiter notre site internet www.ecole-musique-cadours.fr où, entre autres, vous pourrez nous poser toutes les questions que vous désirez.

Pour l'année prochaine, nous serions ravis de pouvoir vous accueillir au sein du Bureau, plusieurs membres actifs ayant décidé, après de nombreuses années d'engagement, de passer la main. De nouvelles idées sont indispensables pour construire l'avenir !

KARATE-SHOTOKAN

Le Karaté-Shotokan – Cadours comprend 5 sections : les babies (4-5 ans), les pitchouns (6-7 ans), les enfants (8 – 12 ans), les ados et adultes (12...) et le body – karaté qui est en pleine extension et accueille de plus en plus de jeunes filles et jeunes femmes intéressées par l'aspect ludique et musical de la discipline.

Le Body : les cours ont lieu 2 fois par semaine : le mercredi et le vendredi, ce qui permet aux adhérentes, soit de participer aux 2 cours, soit de choisir le soir le plus approprié à leurs disponibilités.

Les animations sont dirigées et coordonnées par Cécile JOUSSEAUME, la professeure, assistée de Stéphanie MANUEL le vendredi. Le club s'est équipé en matériel permettant le renforcement musculaire et l'application de pratiques sportives. Actuellement, le Body est fort de près de 40 licenciées, mais peut en accueillir un plus grand nombre grâce à la superficie importante du dojo. Le 21 juin, une démonstration aura lieu à Cadours dans le cadre de la fête de la musique et le 27 juin, une autre démonstration aura lieu lors de la fête de fin d'année du KSC. Le KSC vous invite à venir les voir, vous serez conquis.



Les adhérentes du body-karaté

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TOUS LES CONFLITS DU CANTON DE CADOURS

Les anciens combattants et victimes de guerre de Cadours invitent la population à assister à la cérémonie qui aura lieu le samedi 25 juillet 2015 à 16h devant les stèles du Commandant VOISIN et du Capitaine CAMUS, situées à proximité de l'Abbaye Sainte-Marie du Désert. Ce rassemblement sera l'occasion de rendre hommage à ces deux officiers tombés sous les balles de l'ennemi il y aura 71 ans le 30 juillet. Notre devoir à tous est de ne pas les oublier.

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Le 19 mars, qui en 1962 marquait la fin du conflit de la Guerre d'Algérie, a été officiellement reconnu par la loi du 6 décembre 2012 et est entré dans l'histoire de notre pays grâce à l'action inlassable de notre fédération durant cinquante années.

Fidèles au souvenir, comme nous le faisons depuis 1963, les cérémonies de ce 19 mars 2015 ont connu une très forte participation de la part des anciens combattants, des porte-drapeaux (à qui nous rendons un hommage particulier), des élus, des enseignants et élèves, ainsi que de la population que nous remercions chaleureusement. Restons toujours aussi unis au sein de notre bien grande et belle fédération.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CARNAVAL DU CANTON DE CADOURS

Après le carnaval des enfants et la soirée avec les Brigades du Pire le samedi 11 avril dernier, l'association vous propose une soirée spectacle avec les Amis de La Chanson le samedi 6 juin prochain. Le temps d'une soirée, redécouvrez les chansons françaises et internationales interprétées par une troupe de 12 personnes.



Repas et spectacle pour le prix de 25 euros par personne (15 euros pour les enfants de moins de 12 ans). Réservation auprès de Monique au 05 61 85 61 91 avant le 1er juin.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Après le loto spécial enfants du 20 mars dernier, auquel ont participé 130 personnes, l'association prépare la kermesse de l'école qui aura lieu le vendredi 5 juin prochain dès 17h00 dans la cour de l'école (ou la halle aux sports en cas de mauvais temps). L'occasion de se retrouver en fin d'année pour partager un moment de convivialité.

L'association qui fêtera ses 10 ans à la rentrée accompagne les enseignants dans leurs projets en finançant, en partie, les sorties, l'achat de matériel

Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à prendre contact avec les bénévoles à tout moment.



LECTURES ET DÉCOUVERTES

Après la bourse aux vêtements de printemps, qui a eu lieu les 28 et 29 mars dernier, l'association prépare une chasse aux trésors le samedi 30 mai pour les enfants. Petits et grands pourront déchiffrer les énigmes afin de tenter de découvrir le code du coffre aux trésors. Rendez-vous devant l'école élémentaire à 15h30 pour le début du jeu.

Un vide-grenier aura lieu à la rentrée (date à définir) et la prochaine bourse aux vêtements aura lieu les 10 et 11 octobre.

Des projets d'ateliers pour les enfants sont en cours de finalisation afin d'être proposés pour les beaux jours et la rentrée prochaine.

L'association a également offert en décembre un ciné-goûter aux enfants de l'école élémentaire et une séance de cinéma au printemps.



CIRCUIT AUTOMOBILE DE CADOURS-LARÉOLE

L'association a organisé le 29 mars dernier un vide garage- exposition de véhicules anciens. Une manifestation malheureusement perturbée par la pluie.

Les 5 et 6 septembre prochains aura lieu la Rétrospective Raymond Sommer sur le tracé de l'ancien circuit automobile de Cadours-Laréole.

Dès le samedi 5 septembre à 14h auront lieu les premiers plateaux de présentation de véhicules anciens (motos, formules, sportives, tourisme et prestige). Cette présentation se poursuivra le dimanche 6 septembre de 9h à 18h.

Restauration sur place possible et buvette tout le week-end.

En novembre aura lieu également la troisième édition du Rallye Midi Minuit qui emmènera une trentaine d'équipages découvrir les routes de notre région.

Renseignements au 06 88 76 61 03 ou www.circuitdecadours.com





Le **samedi 20 juin** aura lieu la **Fête de la musique** (avec grillades et buvette sur place dès 19h).

LES **BIGRES DU TERGAL** chantent et disent Brassens : **vendredi 10 juillet à 21h** sous la halle aux marchands de Cadours (repli au Foyer si très mauvais temps)

Le Syndicat d'Initiative organise cette soirée gratuite autour de Brassens : une conteuse et trois musiciens vous donnent rendez-vous pour un spectacle singulier. Une buvette et des pâtisseries seront à votre disposition pour déguster sans modération.



Le traditionnel **Feu d'artifice**, organisé par le comité des fêtes, aura lieu le **13 juillet 2015** à la place du marché à l'ail accompagné d'un **bal musette gratuit** animé par l'orchestre FASON MELANIE.



Concert gratuit des 31 Notes d'été, offert par le Conseil Départemental À CADOURS, sous la halle aux marchands, **samedi 1er août**

16h30 : RDV découverte - Goûtez l'ail violet AOC à la ferme d'Angouas à Le Grès. Mr et Mme Bernard vous y proposeront un atelier de tressage et une dégustation de leurs fameux cakes à l'ail. Possibilité de repas pour clôturer l'animation ; inscription obligatoire : RDV au Syndicat d'Initiative.

21h : danse de rue par ASSOCIATION MANIFESTE Une séquence qui évoque le Maghreb, une danse dans laquelle montent, comme une transe, les rêves de la rue.

21h30 : la danse en écran par le groupe AGUALANA Un voyage musical dans la richesse du monde et des sentiments entre l'Afrique et Cuba, l'Europe de l'Est et l'Inde.



Marchés nocturnes – gourmands – à Cadours, organisés par l'association Carnaval les samedis 25 juillet, 08 août et 29 août.

Vous vous installez (avec vos couverts) autour de la halle aux marchands vers 18h30 et vous faites vos courses alimentaires chez les ambulants présents à cet effet. Le TOURIN (la soupe à l'ail traditionnelle) vous est offert à 19h30 (n'oubliez pas votre bol). À 21h30, débute le bal gratuit, jusqu'à 1h du matin.

Cette année, nous laissons place à un DJ qui jouera des morceaux variés pour toutes les générations le samedi 8 août. Nous attendons les personnes volontaires et les jeunes dès 9h00 le samedi matin pour installer les tables et bancs des soirées gourmandes. Un dédommagement leur sera donné en plus du repas de midi offert pour les plus jeunes.

FÊTE DE L'AIL : organisée par l'association du Concours agricole, les **29 et 30 août**

Sur les deux jours, des animations vous seront proposées, pour petits et grands, tels les échassiers de Morcenx – Lous Cigalouns de Mourseuns – un groupe folklorique, les Becuts de Gascogne proposeront des animations de campement médiéval, cuisine, herboristerie, tir à l'arc, cotte de mailles et présentation des armes et armures des 13e et 15e siècles. Des ateliers pour devenir chevalier et des démonstrations d'entraînements seront également proposés.

Les Majorettes de Cadours seront présentes le samedi.

Tout le long de ce week-end, animé par Daniel Pyrène et la Banda 'Bisto de Nas' de Colomiers, les enfants pourront gratuitement profiter des châteaux gonflables et se promener en calèche.

Ail, échalote et oignon seront présents et vendus sur ces deux jours et l'exposition artistique de l'ail sous toutes ses formes sera présente sous la grande halle. Les randonnées, pédestre et cycliste, auront lieu comme d'habitude les samedi matin et dimanche matin. Deux repas seront organisés les samedi et dimanche midi (s'inscrire auprès du Syndicat d'Initiative).

Vous pourrez participer à la Ronde des Peintres (thème : les pigeonniers de Midi-Pyrénées) en rendant vos toiles dans la semaine du 24 au 27 août (renseignement au Syndicat d'Initiative).

Pour plus d'informations sur le programme, renseignez-vous auprès du Syndicat d'Initiative ou, par le biais de la Presse et de Radio de la Save.



La Fête locale se déroulera les 11, 12 et 13 septembre 2015

Le Comité des Fêtes vous propose de vous retrouver autour d'un programme aussi varié que les années précédentes. Retrouvez le détail des festivités (fête foraine pour petits et grands, repas, orchestres...) sur les affiches à venir.





NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

LES ASSOCIÉS

MENUISERIE - Mrs Cabirol et Camoreyt

Du neuf à la rénovation. Menuiserie Alu, PVC, bois, volets roulants, stores, serrurerie, garantie décennale. Étude de tout projet. Devis sur demande.

Adresse : Route de Ste Agathe 31480 CAUBIAC

Tél. : 06 08 54 26 01 ou 06 32 40 69 16

Fax : 05 34 52 00 79

E-mail : sarl.lesassocies@orange.fr

Un peu d'histoire...

Mairie de Cadours

L'emplacement d'une Mairie est recherché dès 1748 :

De 1748 à 1808, elle se trouve à l'angle de la rue de l'église et de l'avant-place. On l'appelle « La maison de la ville »

En 1811, laissant ce bâtiment à la cure, on déplace la Mairie au milieu de la place du commerce.

En 1830, on détruit la Mairie pour laisser la place à la halle aux marchands, il n'y aura pas de Mairie pendant 3 à 4 ans. On se réunit alors un peu partout, tantôt chez le Maire, tantôt chez des particuliers.

En 1834, l'hôtel de ville est installé dans une ancienne grande demeure bourgeoise composée de brique et de pierre, achetée à une très ancienne famille de Cadours, la famille Dastarat (il s'agit de l'emplacement actuel de la Mairie). Les bâtiments étant très vastes, les administrations compétentes y installent des écoles, la justice, la caserne de gendarmerie et le logement du garde champêtre.

La Salle du Conseil se tiendra dans le salon rond situé au centre de la bâtisse, servant ainsi aux délibérations. La table ovale, le lustre et les lampes ont été acquis en 1891.

On ne trouve pas d'école publique à Cadours avant 1803. À cette date, le Conseil Municipal nommé Joseph Guitard (étudiant) maître d'école primaire. Il s'occupera de l'enseignement et sera payé 300 anciens francs / an. Ainsi, le principe de l'enseignement gratuit pour les pauvres a été posé à Cadours en même temps que naissait l'idée de l'école publique.

Le département fera construire une nouvelle caserne de gendarmerie en 1901.



Source : Site www.cadours.com

État civil (arrêté au 28 avril 2015)

NAISSANCES

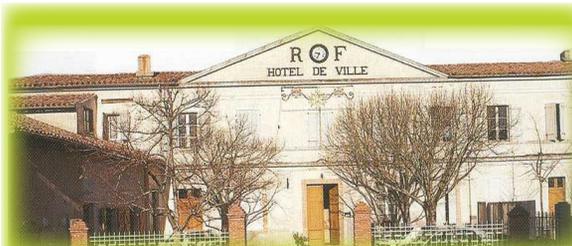
- Inés FERREIRA 23/12/2014
- Salma EL-QUASEMY 25/01/2015
- Cristiano DE MATOS DUARTE 08/02/2015
- Simon GAUTHE 24/02/2015
- Manon HUPIN 24/02/2015
- Mély PAGES NOVIKOFF 08/03/2015
- Lena HAMONIAUXO 04/04/2015
- Wahil TAÏBI 07/04/2015
- Jeanne WIPLIE 07/04/2015

DÉCÈS

- Baptistine CALAC 02/01/2015
- Marie-Jeanne TRAVERSE 23/02/2015
- Marie-Rose FAUR-SERRES 13/03/2015
- Jean GASC 20/03/2015
- Eugénie DUPRAT 18/04/2015
- Marius GISSOT 19/04/2015

MARIAGE

- Jérôme COMINOTTI et Germaine DESIR 14/03/2015



Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01 - Fax : 05.61.85.62.19

Courriel : mairiedecadours@orange.fr

- Lundi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Mardi 9h00 à 12h 13h30 à 18h30
- Mercredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public ... 13h30 à 18h30
- Vendredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

Michèle PONTAC

Henri BEGUE

Marc JULIAN

Aude PREVOST

Sébastien CLAVEL

Régine SACAREAU

Thierry SCHWARZBARD

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

IMPRIMERIES FABBRO
Av. de Saint-Gaudens
AUSSON
31210 MONTREJEAU



PLO SPORTDEV
13 T. Av. R. Sommer
31480 CADOURS

IMPRIM'VERT®

